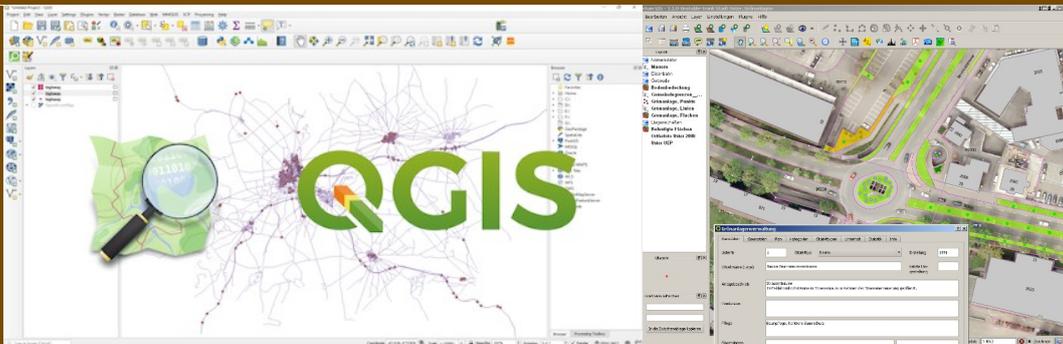




La Côte Saint-André
Enseignement agricole public

CFPPA-UFA
Centre de Formation Professionnelle et de
Promotion Agricole
57 avenue Charles de Gaulle - BP 83
38261 LA COTE ST ANDRE Cedex
Siret : 193 818 192 00026
Numéro d'activité : 82.38.P000838
Tél : 04 74 20 44 66
Courriel : cfppa.cote-st-andre@educagri.fr
Site internet : www.formagri38.fr



Formation QGIS

SECTEUR TRANSVERSAL

Objectifs de la formation

La finalité de la formation est d'acquérir des compétences de bases sur le logiciel QGIS.

Le CFPPA peut vous proposer un programme en fonction de vos besoins spécifiques. Il étudiera la faisabilité de votre demande, vous fournira un programme prévisionnel et un devis.

Organisation de la formation

Le CFPPA organise des formations QGIS en groupe. Les dates prévisionnels de formation vous seront communiqués sur demande.

Le centre peut également être prestataire pour un groupe déjà constitué.



TAUX RÉUSSITE : Sans objet



SATISFACTION 2022 :
Pas de candidat



CANDIDATS ACCOMPAGNES :
> 2022 : Pas de candidat
> 2021 : Pas de candidat



DURÉE
> 21 heures



EFFECTIF
> 6 à 12 personnes



PROCHAINE SESSION
> Tout au long de l'année

DÉLAIS D'ACCÈS

> Minimum 7 jours après obtention
du financement



CONTACT
> christophe.reboud@educagri.fr

Programme de la formation

Les principaux points qui sont évoqués lors de la formation sont :

- > Introduction aux SIG et à QGIS
- > Sélection et intégration de données
- > Gestion des couches
- > Outils de géo-traitement
- > Fichiers Raster
- > Cartographie thématique
- > Création d'objets vectoriels par numérisation
- > Mise en page et impression graphique,...

Méthodes et modalités pédagogiques

Le CFPPA s'appuie sur les exemples et pratiques des participants afin de construire la progression et de favoriser l'échange.

Pré-requis et conditions d'admission

- > Il est nécessaire de maîtriser l'usage des logiciels de bureautique usuels.
- > Il est préconisé d'être titulaire d'un niveau Bac+2.

Les candidats doivent :

- > Contacter obligatoirement notre établissement.
- > Avoir déposé auprès du CFPPA un dossier de candidature (à télécharger sur notre site web ou à demander toute l'année au cfppa.cote-st-andre@educagri.fr - 04 74 20 44 66) ; votre demande sera enregistrée et notifiée par mail avec accusé de réception dans les 5 jours ouvrés.

Un formateur vous contactera afin de définir la formation qui vous est nécessaire, convenir de la date de votre formation et à appréhender votre statut de prise en charge et vos possibilités de financement. Ces démarches peuvent être engagées tout au long de l'année. Rendez-vous lors de nos journées portes ouvertes mi-mars.

Tarifs et conditions financières

- > Entre 15 et 30 euros / heure (tarif voté en CA). Devis transmis dans un délai de 10 jours après entretien et étude de votre parcours individualisé.
- > En fonction du statut du candidat à son entrée en formation, et dans la limite de l'enveloppe de financement, il peut bénéficier d'une prise en charge totale ou partielle du coût pédagogique ainsi que d'une rémunération.
- > Formation éligible au CPF, aux dispositifs de financement région et Pôle Emploi, au PTP (projet de transition professionnelle), à Vivéa, à l'AGEFIP...

Obtention de l'attestation

Une attestation de formation sera fourni à l'issue de celle-ci. Elle reprendra les thèmes traités durant la formation.